

30.10.2014 - 11:50 Uhr

## Migros rappelle les sucettes pour nourrissons Bibi Excellence et Milette

Zürich (ots) -

Le fabricant suisse des sucettes pour nourrissons Bibi, la société Lamprecht AG, rappelle 15 sucettes pour nourrissons Bibi Excellence parce qu'elles ne répondent pas aux exigences mécaniques de la norme européenne EN 1400 lors de tests approfondis. Le rappel concerne également deux sucettes pour nourrissons Milette du même fabricant.

Le fabricant des sucettes pour nourrissons de marque Bibi Excellence, qui produit également pour Migros deux modèles de sucettes pour nourrissons sous sa marque propre Milette, a ordonné un rappel en raison d'un défaut de qualité du produit. Les tests approfondis ont montré que la résistance mécanique entre la tétine et la collerette n'est pas toujours suffisante par rapport aux sollicitations. Il existe donc un risque que la tétine puisse se détacher de la collerette.

Le rappel concerne en tout 15 sucettes pour nourrissons Bibi et 2 Milette de différentes tailles en vente depuis avril 2014. Migros prie ses clients de ne plus utiliser ces sucettes pour nourrissons. Elles peuvent être rapportées aux magasins Migros contre remboursement du prix d'achat.

Le rappel ne concerne aucune sucette pour nourrissons des marques Mam et Avent, disponibles actuellement dans les magasins Migros.

Zurich, 30 octobre 2014

Vous trouverez des photos en qualité d'impression et la liste des sucettes pour nourrissons concernées à l'adresse Internet suivante: [www.migros.ch/medias](http://www.migros.ch/medias)

Contact:

Tristan Cerf, porte-parole FCM, tél. 021 310 29 19,  
[tristan.cerf@mgb.ch](mailto:tristan.cerf@mgb.ch), [www.migros.ch](http://www.migros.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100763735> abgerufen werden.